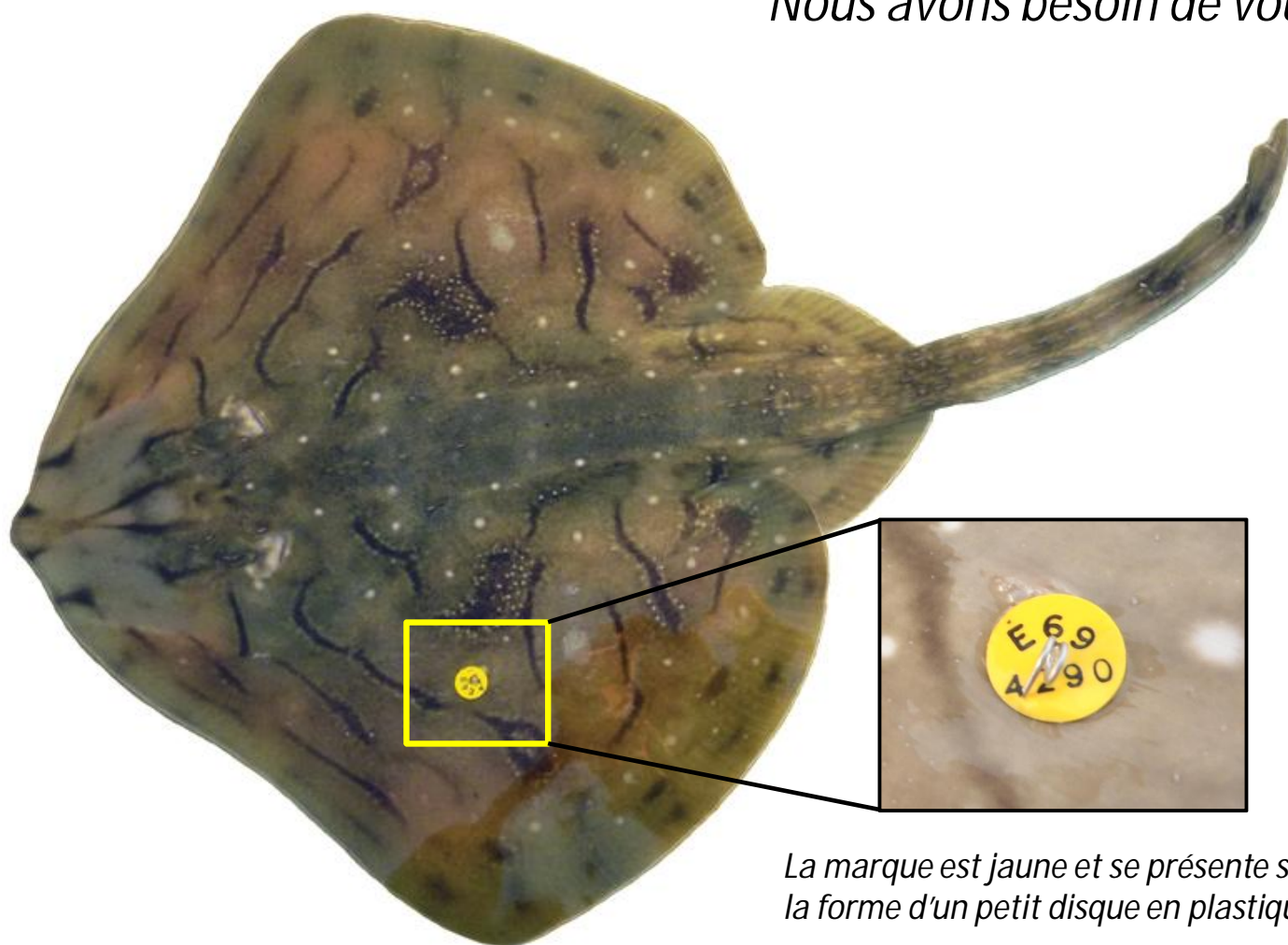


A l'initiative des professionnels (Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins de Poitou-Charentes) une étude scientifique est en cours dans le but d'envisager une possible réouverture de la pêche à terme

Nous avons besoin de vous !



La marque est jaune et se présente sous la forme d'un petit disque en plastique

Si vous capturez une RAIE BRUNETTE MARQUÉE, notez le numéro de la marque, le point GPS de capture, la date et relâchez le poisson

Appelez le CREEA : 05 46 47 51 93 ou le CRPM : 05 46 67 37 36
transmettez dès que possible les informations recueillies